

• **Membres "élus" présents (5 présents /8) :**

M. CAMBON Jean (Président CC TVA)
M. CAMBON Jean-Marc (CC QC)
M. MASSAT André (Président CC QRGa)
M. PETIOT Christian (Vice-Président CC QRGa)
M. PEZOUS Bernard (Président CCQV)

• **Membres "privés" présents (12 présents/12) :**

M. CAZES Georges (CDD animateur commission 4)
M. DEBARD Yvon (CDD rapporteur commission 2)
M. GARRIC Gérard (CDD, animateur commission 6)
Mme MARTIN Sabine (CDD, membre suppléant commission 1)
M. MASSEREY Pierre (CDD rapporteur commission 6)
Mme MERIC Dominique (CDD, rapporteur commission 4)
M. MOREAU Yannick (CDD animateur commission 2)
M. PESSOTTO Gino (CDD animateur commission 1)
M. RAEVEN Pierre (CDD animateur, commission 3)
Mme SERRA Roselyne (CDD, rapporteur commission 3)
M. VERNICK Claude (CDD, rapporteur commission 5)
M. DE VESINS Claude (CDD, animateur commission 5)

• **Techniciens :**

M. DARBOIS Philippe (Directeur SM PMQ)
Mme LAUZIN-GROLEAU Anne (Directrice CC QRGa)
Mme ROLAND Ofélia (Conseil Général 82)
Mme VIGUIER Marie-Christine (Gestionnaire du programme Leader+)

• **Membres de droit :**

Mme EYCHENNE Marie-Hélène (CNASEA)
Mme RIVOT Véronique (CNASEA)

• **Excusé :**

M. MALVY (Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées)

Rappel de l'ordre du jour sera le suivant :

- 1- *Etat d'avancement du programme Leader+ "Midi-Quercy"*
- 2- *Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy" (ci-joint fiches projets)*
- 3- *Information sur la coopération et sur l'évaluation du programme*
- 4- *Informations et questions diverses*

1- Etat d'avancement du programme Leader+ "Midi-Quercy" :

- Globalement, l'avancement du programme en terme de factures enregistrées et contrôlées est conforme au « Profil de Berlin » :
 - **355 475€ de dépenses** Feoga écartées soit **29.6%** de l'enveloppe initiale (1,2 Million d'euros)

De fait, nous ne risquons pas de subir un dégageant d'office car nous avons respecté l'avancement annuel du programme imposé aux programmes européens (Profil de Berlin).

- En terme de programmation engagée (convention signée avec le Maître d'Ouvrage et donc saisie dans Présage) nous sommes à :
 - **1 032 596€** représentant **43%** de la maquette initiale (nous sommes dans la moyenne nationale)
- En terme de versement de l'aide européenne aux Maîtres d'Ouvrage, nous sommes à :
 - **113 752€** représentant **9.5%** de l'enveloppe initiale (1,2 Million d'euros)

Nous sommes dans l'attente en janvier 2005 d'un versement important (135 483 €) de l'avance Feoga du CNASEA (Autorité de Gestion), qui nous permettra de procéder à de multiples paiements aux Maîtres d'Ouvrage

- En terme d'avancement par Fiche Action (rappel : il y a 6 fiches actions thématiques et 3 fiches pour l'animation, la gestion et l'évaluation du programme) nous sommes à :
 - Mesure 1 : 98 131€ programmé soit 54.5% (montant FEOGA)
 - Mesure 2 : 74 397€ programmé soit 41.3% (montant FEOGA)
 - Mesure 3 : 138 171€ programmé soit 92.1% (montant FEOGA)
 - Mesure 4 : 7 500€ programmé soit 6.2% (montant FEOGA)
 - Mesure 5 : 104 983€ programmé soit 53.8% (montant FEOGA)
 - Mesure 6 : 49 852€ programmé soit 41.5% (montant FEOGA)
 - Mesure 7 : 6 500€ programmé soit 5.4% (montant FEOGA)
 - Mesure 8 : 14 950€ programmé soit 12.5% (montant FEOGA)
 - Mesure 9 : 0€ programmé soit 0% (montant FEOGA)

Une ventilation des fonds FEOGA entre mesures devra être étudiée lors d'un prochain Comité de Programmation afin d'abonder certaines mesures (notamment la mesure 3) au détriment d'autres.

Conclusion sur l'état d'avancement :

- Nous avons rattrapé notre relatif retard en terme de programmation et surtout de réalisation ce qui nous permet d'envisager de répondre à un appel à candidature, qui devrait avoir lieu en avril 2005, **pour solliciter une dotation complémentaire à notre programme Leader+ Midi-Quercy.**
- Les arguments pour notre candidature pourraient être :
 - Nous répondons au critère d'avancement du programme (profil de Berlin)
 - Une dynamique territoriale est enclenchée qui nécessite un appui complémentaire notamment sur 3 axes thématiques en cours de finalisation :
 - ✓ Une politique culturelle vivante et de proximité facteur d'une attractivité pérenne pour le Pays Midi-Quercy
 - ✓ Un accompagnement d'un plan énergétique pour le Pays Midi-Quercy
 - ✓ La mise en œuvre de la Charte Paysagère « Paysages pour Demain »

- Une enveloppe Feoga initiale 1,2 million d'euros faible et sous estimée au vue de l'avancement des thématiques culturelles, énergétiques et paysagères menées dans le cadre du Pays Midi-Quercy.

Le Comité de Programmation Leader+ Midi-Quercy prend connaissance de l'état d'avancement et valide les axes thématiques proposés pour le futur dossier de demande de dotation complémentaire pour notre GAL.

Monsieur Jean CAMBON insiste sur l'importance de faire suivre les factures des Maîtres d'Ouvrages au fur et à mesure de leur paiement afin de respecter les taux de réalisation du programme exigés par le « Profil de Berlin ».

- 2- **Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy"**. Ci-joint listing des opérations Leader+ proposées au Comité du 16/12/04 et fiches projets mises à jour.

Opération n°34 : "Atelier d'écriture autour des contes et légendes du Pays Midi-Quercy"

Maître d'ouvrage : Association pour la Promotion de l'Identité des Causses du Quercy (APIC)

Coût total : 17 617 € TTC

Union européenne : 8 809 € (50%)

Décision du Comité : avis favorable (o)

Remarque : Il est proposé de penser à associer les établissements d'accueil de personnes âgées pour conforter la volonté du projet de favoriser un brassage entre les anciens et les plus jeunes.

Opération n°35 : "Inventaire numérisé du patrimoine en Midi-Quercy (année 2005)"

Maître d'ouvrage : Maison du Patrimoine

Coût total : 98 842 € TTC

Union européenne : à déterminer

Conseil Général via Leader+ : 29 653 € (30%)

Décision du Comité : avis de principe favorable (o)

Remarque : Ce programme permettra d'avoir une connaissance universelle du patrimoine bâti du Pays Midi-Quercy grâce à la mise en ligne (Internet) par la numérisation de l'inventaire.

Monsieur Jean CAMBON précise que les conditions d'utilisation de ce fonds documentaire seront les mêmes que pour des documents d'une bibliothèque municipale : un droit de consultation mais pas d'usage commercial. Cet aspect fait l'objet d'une expertise juridique spécifique.

Le plan de financement du projet n'est pas encore arrêté et fera donc l'objet d'une présentation définitive lors du prochain Comité de Programmation.

Le CDD propose de rajouter l'inventaire du patrimoine naturel du Pays Midi-Quercy. Cet aspect du patrimoine n'est pas prévu dans le projet actuel et pourra être envisagé dans un autre cadre à définir.

A la demande du CNASEA, Monsieur Jean CAMBON précise que ce projet faisant appel essentiellement à du fonctionnement, est prévu sur 2 ans et demi dans le cadre d'une délégation de projet d'intérêt général pour le Pays à une association locale. Il ne s'agit donc pas de financer du fonctionnement courant de l'association qui existait déjà avant la mise en œuvre du projet d'inventaire.

Opération n°36 : "Etude globale d'aménagement et de réhabilitation du bourg de Caylus"

Maître d'ouvrage : Commune de Caylus

Coût total : 30 000 € TTC

Union européenne : 7 500 € (25%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque : Il est précisé que ce projet d'étude est important pour le Midi-Quercy car la commune médiévale de Caylus est emblématique de la situation de nos bourgs anciens qui caractérisent le Pays Midi-Quercy (aspect fort de la Charte Paysagère du Pays Midi-Quercy).

Le Pays Midi-Quercy a des points forts architecturaux (Caylus en fait partie) que l'on doit accompagner de façon spécifique car cela assure une cohérence avec la stratégie du Pays basée sur une solidarité territoriale et valorisant son patrimoine.

Le CDD propose d'associer au maximum la population locale et les acteurs du Pays Midi-Quercy (élus et CDD) dans l'élaboration de l'étude afin de veiller au respect des objectifs du Programme Leader+.

Opération n°37 : « Etude de programmation portant sur la réhabilitation du « Sacré Cœur » de Montricoux en centre intercommunal à vocation culturelle et sportive. »

Maître d'ouvrage : Commune de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron

Coût total : 15 200 € TTC

Union européenne : 7 600 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

- Proposition d'un mode d'intervention financier dégressif pour les manifestations culturelles (festivals,...) :

Le Comité de Programmation est amené à valider des manifestations culturelles exceptionnelles ayant un impact pour le territoire.

Ces opérations, qui sont créées ou développées grâce au programme Leader+ ne peuvent être aidées chaque année de façon reconductible.

Nous proposons d'instaurer un système dégressif de taux d'intervention :

- **Année 1 : 50 % des dépenses éligibles**
- **Année 2 : 40 % des dépenses éligibles**
- **Année 3 : 30 % des dépenses éligibles**
- **Année 4 : 20 % des dépenses éligibles**

Cette règle est proposée dorénavant et déjà pour les opérations n°38 et n°39 (festival Offenbach et Si on dansait) qui sont aidées pour la deuxième année.

Le Comité de Programmation valide ce dispositif financier qui incitera les Maîtres d'Ouvrages à rechercher une autonomie progressivement.

Monsieur Jean CAMBON souligne l'intérêt de soutenir ces festivals car ils rendent un service (culturel, patrimonial, social) qu'il faudra à terme évaluer de façon globale et pas seulement financière.

Opération n°38 : « Développement du festival Offenbach des châteaux de Bruniquel (2005) ».

Maître d'ouvrage : Association « Compagnie de la tour Brunehaut » à Bruniquel

Coût total : 36 600 € TTC (80 045 € TTC de dépenses totales)

Union européenne : 14 640 € (40%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Opération n°39 : « Développement du festival « Si on dansait » au château de Nègrepelisse (2005) ».

Maître d'ouvrage : Association « Si on dansait » à Nègrepelisse

Coût total : 35 300 € TTC (52 600 € TTC de dépenses totales)

Union européenne : 14 120 € (40%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Opération n°40 : «Edition d'un topo-guide de randonnée : GRP et PR du Pays Midi-Quercy».

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 17 600 € TTC (30 000 € TTC de dépenses totales)

Union européenne : 8 800 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque : Monsieur DARBOIS précise qu'une inauguration du GRP avec le topo-guide sera faite à l'occasion d'une Rando Occitane (rassemblant en général 800 randonneurs de tout Midi-Pyrénées) organisée le 19/06/05 sur une partie du GRP.

Opération n°41 : «Assistance Technique-Gestion du programme Leader+ (2004-2005)».

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 42 200€ TTC

Union européenne : 21 100 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

- Modification d'opération déjà programmée

Déprogrammation de l'opération n°17 « Course Nationale d'Orientation en Midi-Quercy » : le Maître d'Ouvrage a réalisé l'opération sans les fonds européens (budget excédentaire).

Le Comité de Programmation valide cette déprogrammation.

3- Information sur la coopération et sur l'évaluation du programme

3.1-La coopération :

- Il s'agit du Volet 2 du programme Leader+. La coopération comprend deux types d'échanges :
 - Interterritoriale :
 - ✓ entre les GAL français
 - ✓ ou entre des GAL français et un territoire rural
 - Transnationales :
 - ✓ entre des GAL Leader de l'UE et des territoires organisés selon l'approche Leader
 - ✓ ou entre des GAL Leader+ et les 10 nouveaux Pays de l'UE
- Pour préparer une coopération transnationale, on peut utiliser un outil : L'appui au montage de coopération transnationale par la procédure dite des 3 000€
 - **Pistes de coopération en Midi-Quercy :**
- Plusieurs contacts ont été pris à l'occasion de séminaires Leader+ (Fleurance dans le Gers en septembre 2004 et Tulle en novembre 2004) :
 - Echanges sur la mise en place de la Charte Paysagère avec le Pays de Landes et Gascogne
 - Echanges avec le GAL Portes de Gascogne sur les opérations de conservation et mise en valeur de la mémoire occitane.
- Une coopération régionale, pilotée par la CACG est en cours de validation sur les opérations Bistrots de Pays en France et Midi-Pyrénées, à laquelle le Pays Midi-Quercy est associée.

Monsieur Jean CAMBON rappelle que dans le cadre du programme LeaderI, une coopération fructueuse avait été mise en place sur l'eau avec l'Espagne.

Mme RIVOT (CNASEA) précise que les projets de coopération doivent faire apparaître une action commune (exemple promotions de sites touristique...) et non seulement des échanges. Actuellement les projets rejetés en Comité National de sélection présentent cette carence.

Monsieur Pierre RAEVEN sollicite des précisions sur les modalités de mise en œuvre de la coopération transnationale notamment avec les pays de l'Europe de l'Est car des contacts avec des coopératives agricoles sont en cours. Un guide de gestion de la coopération est à disposition au Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et des organismes d'animation régionale et nationale du programme Leader+ peuvent nous accompagner dans le montage d'un dossier de coopération.

3.2-Evaluation du programme :

- Le Réseau Interrégional d'Animation (R.I.A. Leader+) a mis en place un groupe de travail sur l'évaluation des programmes leader+ locaux : l'objectif est de produire une méthode commune d'évaluation interne à adapter à chaque GAL.
Mlle Daniel participe à ce groupe technique pour le GAL Midi-Quercy. La méthode sera finalisée vers janvier-février 2005 et pourra être mise en place en Midi-Quercy. Elle pourra être proposée et développée lors du prochain Comité de programmation en mars- avril 2005.

Le Comité de Programmation est d'accord pour participer en février à une réunion spécifique du Comité sur l'évaluation afin de pouvoir utiliser rapidement les outils d'évaluation appropriés au programme Leader+ Midi-Quercy. Ceci permettra également de conforter notre analyse sur la poursuite de notre programme Leader+ et notamment d'argumenter une demande de dotation complémentaire au fonds Feoga.

4- Informations diverses

Communication du programme leader+ :

- De nombreux GAL ont produit des plaquettes de communication à destination des porteurs de projets potentiels et des partenaires techniques susceptibles d'orienter les Maîtres d'Ouvrages vers un financement Leader+.
Le programme Leader+ Midi-Quercy est à une phase intermédiaire où il serait opportun de relancer la recherche de porteur de projet en s'appuyant sur une plaquette pédagogique et illustrée par des exemples de projets déjà programmés via Leader+ (ex. : Inventaire du patrimoine, charte paysagère,...).
La plaquette du GAL Haute Mayenne semble correspondre aux besoins en Midi-Quercy et a le même format que la plaquette Pays en cours de réalisation.
Le nombre de tirage pourrait être 2000 à 3000 exemplaires.

Le Comité de Programmation valide la proposition qui sera présentée lors du prochain Comité de Programmation.

Réflexion sur une grille multicritères d'appréciation des projets :

- L'utilisation d'une grille d'appréciation des projets permettrait en amont de la présentation du projet au Comité de Programmation de le faire évoluer pour atteindre les objectifs du programme Leader+.

De plus, cette grille peut être utilisée par les membres du Comité de Programmation pour évaluer le degré de cohérence et de légitimité des projets présentés et ainsi produire un avis en conséquence.

Cette grille pourrait être proposée au prochain Comité de Programmation (en l'adaptant aux spécificités du Pays Midi-Quercy) pour aider les membres du Comité de Programmation dans leur analyse des opérations et pour accompagner l'évaluation du programme qui va être également engagée.

Contrôle du GAL Midi-Quercy par la CICC

- Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy a fait l'objet d'un contrôle de gestion du programme Leader+ Midi-Quercy par la C.I.C.C. (Commission Interministérielle de la Coordination des Contrôles).

M. Fenina, inspecteur chargé du contrôle, accompagné de Mme Rivot (CNASEA) sont venus au Syndicat Mixte le 12 octobre 2004.

Deux dossiers, tirés au sort, ont fait l'objet d'un contrôle plus approfondi (festival Offenbach et Centre de Ressources Patrimoine à Caylus) ainsi que la gestion globale du programme par le Syndicat Mixte. Le contrôle s'est poursuivi en fin d'après midi par une visite sur site du projet de Centre de Ressources Patrimoine Environnement et Développement durable porté par la Maison du Patrimoine à Caylus.

Madame RIVOT souligne le contrôle spécifique qui sera réalisé sur les opérations de fonctionnement avec des temps de travail affectés.

Participation au « Carrefour des Territoires » les 18 et 19 novembre 2004 à Tulles organisé par le RIA+

- Durant deux jours, une alternance de témoignages d'expériences réalisées par les GAL du grand Sud-Ouest et de conférences sur les thèmes des fonds européens se sont succédées.

Le GAL Midi-Quercy était présent à plusieurs titres :

- En tenant un petit stand prévu pour les GAL afin d'échanger avec les participants : Mlle Bertille et la maison du Patrimoine à Caylus ont assuré des permanences le 18 novembre 2004
- En ayant fourni les sets de table des Bistrots de Pays Midi-Quercy utilisés par le Carrefour
- En faisant une intervention sur les énergies renouvelables le vendredi 19/11.

L'intérêt principal de ces rencontres est d'échanger les expériences et les pratiques avec d'autres GAL qui pourront à terme aboutir à une éventuelle opération de coopération.

Le CDD souhaiterait être informé des dossiers éventuels rejetés en amont des Comités de Programmation pour des raisons de non éligibilité évidentes. Ceci afin de pouvoir répondre à des critiques non fondées sur les modes de sélection des projets au programme Leader+.

Monsieur Jean CAMBON conclut le comité en donnant rendez-vous en 2005 pour poursuivre la mise en œuvre du programme Leader+ dans un souci de responsabilité et de solidarité territoriale.